

## Appel à candidature à un poste de Technicien Forestier (H/F)

Centre National de la Propriété Forestière

Auvergne Rhône-Alpes

|                                   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
|-----------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <u>Intitulé du poste :</u>        | <b>Technicien Forestier (H/F)</b>                                                                                                                                                                                                                                                                 |
| <u>Type de contrat :</u>          | <b>CDD à temps complet 12 mois</b> renouvelable, sous conditions de maintien des conventions locales, de droit public, sur la base des dispositions applicables aux agents non titulaires de l'Etat (décret 86-83 du 17/01/1986)<br>Poste ouvert à la mobilité interne et au recrutement externe. |
| <u>Catégorie d'emploi :</u>       | B                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
| <u>Rémunération :</u>             | Selon barème des rémunérations du CNPF (rémunération en fonction du diplôme et de l'expérience professionnelle antérieure)<br><b>Fourchette : entre 26,9 K€ et 37,4 K€ bruts/an</b>                                                                                                               |
| <u>Résidence administrative :</u> | Voiron (38)                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
| <u>Prise de poste prévue :</u>    | <b>5 janvier 2026</b>                                                                                                                                                                                                                                                                             |

### Présentation du CNPF

Le Centre National de la Propriété Forestière (CNPF) est un établissement public de l'Etat à caractère administratif placé sous la tutelle du ministère en charge de la forêt. Il est en charge du développement de la gestion durable des forêts privées : 3,5 millions de propriétaires forestiers pour 12,6 millions d'hectares soit 23% du territoire. Ses agents sont des professionnels de terrain qui conseillent, forment, accompagnent les propriétaires privés vers une gestion durable adaptée aux contextes locaux.

L'organisation du CNPF est la suivante :

- Un échelon national, la Direction générale ;
- Un niveau régional avec 10 Centres régionaux de la propriété forestière (CRPF) ;
- Un service de Recherche & Développement, l'Institut pour le Développement Forestier (IDF) ;
- Un service dédié au Label Bas carbone (C+FOR Forêt et Carbone).

La délégation Auvergne-Rhône-Alpes du CNPF couvre 12 départements avec une équipe d'environ 70 agents. Ses priorités d'actions sont les documents de gestion durable, la desserte forestière, le regroupement et le développement forestier par le biais d'études techniques et de la mise en place de placettes d'expérimentation.

### Description du poste

Dans une équipe expérimentée de 8 agents, **il s'agit d'un poste de technicien avec 70% de terrain en moyenne.**  
**Son secteur d'intervention sera le massif de Belledonne et le Nord Isère.**

- **Promotion d'une gestion durable des forêts privées et animation de programme de développement forestier des territoires :**



[www.cnpf.fr](http://www.cnpf.fr)



- Organisation de journées d'information
  - Promotion des documents de gestion
  - Sensibilisation des propriétaires forestiers, des acteurs de la filière forêt bois, des élus et des usagers de la forêt aux pratiques favorables à une gestion durable des forêts
  - Réalisation de conseils individuels avec diagnostics BioClimSol auprès des sylviculteurs
  - Animation et suivi de convention
  - Faciliter le regroupement pour la gestion et le foncier
  - Relation forêt et eau
  - Accompagner et sensibiliser au changement climatique : sylviculture, plantations...
- **Animation de projets de desserte :**
    - Reconnaissance des tracés
    - Animation des propriétaires et recueil des autorisations de passage
    - Accompagner au montage des dossiers de subvention.
    - Travailler sur la sensibilisation des propriétaires à la gestion forestière concertée.

## Profil recherché

### Formation – expériences

- Technicien supérieur agricole option gestion forestière ou productions forestières ;
- Maîtrise des outils informatiques SIG
- Maîtrise des logiciels bureautiques : Word, Excel...
- Diplôme technique ou universitaire français ou étranger de niveau équivalent

### Compétences et qualités requises

- Bonnes capacités d'animation et de concertation ;
- Très bonne organisation, rigueur, autonomie et esprit d'initiative ;
- Bonnes dispositions aux relations extérieures comme au travail en équipe ;
- Goût et aptitude pour le travail de terrain ;
- Permis B obligatoire.
- Qualités rédactionnelles.

## Dispositions internes

- 25 jours de congés annuel et 19 RTT soit au total 44 jours de repos (au prorata selon la présence et la quotité de travail) ;
- Tickets restaurants d'une valeur faciale de 9€ pris en charge à 60% par l'employeur ;
- Le télétravail est envisageable à hauteur de 1 jour par semaine au bout de 6 mois de service (hors dispositions exceptionnelles liées à la crise sanitaire) ;
- Remboursement des titres d'abonnement de transport à hauteur de 75% ;
- Participation employeur mutuelle (obligatoire).

## Personnes à contacter

- Mme Véronique JABOUILLE, Ingénieure Ain et Isère  
☎ 06.16.70.28.49 ou [veronique.jabouille@cnpf.fr](mailto:veronique.jabouille@cnpf.fr)

## Dépôt de candidature

Envoyer pour réception effective avant le **26 novembre** dernier délai un dossier comprenant :

- une lettre de motivation ciblée sur le profil du poste,
- un curriculum vitae détaillé précisant en particulier les études, diplômes, qualifications et expériences professionnelles
- les copies des diplômes ainsi que les attestations des titres et activités professionnelles cités dans le CV.

Par mail à destination de Mme la Directrice du CNPF Auvergne Rhône-Alpes, aux adresses suivantes :

[auvergnerhonealpes@cnpf.fr](mailto:auvergnerhonealpes@cnpf.fr)



[veronique.jabouille@cnpf.fr](mailto:veronique.jabouille@cnpf.fr)

Les candidat(e)s dont le dossier sera sélectionné seront invité(e)s, par téléphone ou courriel, à se présenter devant une Commission de sélection qui se tiendra le 3 décembre 2025 dans les locaux du CNPF à Saint Didier au Mont d'Or.